COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

n°	2019-P191
Au	Conseil d'administration
Date	2019-09-17

Pour DÉCISION**Sujet/titre**

Réhabilitation de l'Édifice commémoratif de l'Ouest

But de la proposition

- Obtenir l'approbation du design détaillé pour la réhabilitation de l'Édifice commémoratif de l'Ouest, situé au 344, rue Wellington, à Ottawa.

Recommandation

- QUE le design détaillé pour la réhabilitation de l'Édifice commémoratif de l'Ouest soit approuvé en vertu de l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :
 1. que les phases subséquentes de la construction et les raffinements de l'entrée soient soumis à la CCN pour examen et approbation en tant que projet (s) de niveau 2;
 2. que l'aménagement paysager commémoratif et la proposition pour l'Édifice commémoratif de l'Est soient présentés à la CCN pour examen et approbation comme un projet distinct de niveau 3.
- QUE la signature de l'approbation fédérale du design détaillé de l'Édifice commémoratif de l'Ouest soit déléguée au vice-président, Aménagement de la capitale.

Soumis par :Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la
capitale

Nom

Signature

1. Autorité

Article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*

2. Description du projet

Ce projet revitalisera un édifice commémoratif construit à l'origine pour rendre hommage aux Canadiens ayant servi leur pays pendant la Seconde Guerre mondiale. Le projet modernisera l'édifice afin d'y accueillir les activités quotidiennes de tous les occupants de l'édifice de la Cour suprême du Canada qui occuperont l'édifice commémoratif de l'Ouest de 2023 à 2028. Le projet, géré par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), comprend ce qui suit :

- la réhabilitation importante de la structure patrimoniale, y compris les murs extérieurs, les fenêtres et la finition intérieure;
- la réhabilitation importante des systèmes mécaniques, électriques et de sécurité des personnes;
- l'amélioration de la protection parasismique conformément aux exigences actuelles du code du bâtiment;
- l'aménagement intérieur pour les occupants de l'édifice de la Cour suprême du Canada;
- une mise à jour concernant la nouvelle entrée, l'illumination d'extérieur et l'aménagement paysager.

Une fois que le projet de réhabilitation de l'édifice de la Cour suprême du Canada sera achevé, l'édifice commémoratif de l'Ouest sera aménagé comme locaux à bureaux à long terme pour de futurs occupants du gouvernement fédéral.

La CCN a approuvé en avril 2019 le concept de design pour la partie du projet située à l'intérieur de l'emprise au sol de l'édifice. En juin 2019, la CCN a approuvé les composants de l'entrée principale, de l'aménagement paysager et de l'illumination extérieure. La présente proposition résulte de l'étude continue de ces éléments par le requérant et ses architectes et designers. Le CCUDI a examiné le design détaillé du projet en mai 2019. Les commentaires sont joints sous **l'annexe B**.

Sur le plan de la durabilité, le requérant a confirmé qu'il respectera les engagements qui correspondent à des initiatives écologiques comme le Programme d'acquisition de services énergétiques et la Stratégie fédérale de développement durable.

L'édifice commémoratif de l'Ouest a été désigné par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) à titre d'édifice classé du patrimoine fédéral. Une sculpture commémorative de Ivan Mestvovic, en l'honneur des vétérans de la Seconde Guerre mondiale, est située en face de la colonnade commémorative. Les deux édifices sont des composantes importantes du plan directeur de Jacques Gréber pour la capitale nationale. Le requérant a confirmé que le monument commémoratif et les aménagements connexes feront partie d'un projet subséquent qui sera entrepris à l'automne 2019.

Les édifices commémoratifs de l'Est et de l'Ouest sont d'excellents exemples de classicisme moderne; la conception du bâtiment comprend des éléments qui sont fortement associés à cette époque, dont les volumes en gradins, les détails aplatis, les piliers élevés et peu profonds entre les fenêtres et l'austérité du design de l'ensemble. La symétrie axiale de l'implantation des bâtiments rappelle les principes de conception Beaux-Arts, qui sont évidents dans l'aménagement intérieur.

3. Analyse du personnel de la CCN / Risques et mesures d'atténuation

Évaluation du Comité des édifices fédéraux du patrimoine (CEFP)

- Le projet a été examiné par le CEFP en août 2019, ce qui a permis de recueillir les commentaires suivants. Un résumé provisoire est joint sous l'annexe B :
 - o Le CEFP appuie l'idée de traiter des enjeux liés à la colonnade commémorative et au monument de la Phalange canadienne dans le cadre d'un projet distinct à une date ultérieure.
 - o Le CEFP remercie l'équipe d'avoir retenu des concepts de design qui s'appliquent au complexe commémoratif dans son ensemble, y compris l'aménagement paysager et l'éclairage.
 - o La nouvelle entrée principale devrait continuer à être améliorée.

Analyse du personnel de la CCN

- Bien que certains détails de design soient encore en cours d'élaboration conformément aux commentaires reçus du CCUDI le 16 mai 2019, le requérant a traité de manière équitable les recommandations formulées à ce jour.
- Ces dernières comprennent :
 - o Améliorer le caractère solennel (hiérarchie) de la nouvelle entrée publique de la rue Lyon tout en maintenant la compatibilité de l'intervention avec le caractère historique de l'Édifice commémoratif de l'Ouest et la symétrie du complexe dans son ensemble;
 - o L'intégration de l'accès universel existant à l'entrée du personnel situé au coin des rues Wellington et Lyon dans le design du site;
 - o Réduire les impacts visuels des mains courantes extérieures;
 - o Améliorer l'orientation.

4. Liens stratégiques

- Mandat de la CCN : Établir l'orientation d'aménagement à long terme des terrains fédéraux de la région de la capitale du Canada; guider et contrôler l'utilisation et la mise en valeur de ces terrains.
- Plan d'entreprise de la CCN, 2019-2020 à 2022-2024 – Orientations stratégiques, priorités et principes directeurs : « Favoriser l'établissement d'une région de la capitale nationale accueillante et riche de sens ayant une importance nationale grâce à de solides relations avec le public, les peuples

autochtones et tous les ordres de gouvernement. » Aussi, la priorité d'entreprise 4 : « Entreprendre, renouveler et faire connaître les plans d'utilisation du sol, et coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale nationale. »

- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (CCN) :
 - o « La CCN fera la promotion de la qualité du design pour encourager la création de lieux, de bâtiments, d'ouvrages et de paysages adaptés, accessibles, durables et de conception réfléchie. »
- Plan de secteur du cœur de la capitale (2005) :
 - o « [Gérer] les installations de l'administration fédérale de façon durable, efficace et efficiente. »
 - o « Proposer une approche plus large de la préservation du patrimoine bâti [...] du cœur de la capitale. »
- Vision et plan à long terme pour les cités parlementaire et judiciaire (VPLT) – mise à jour de 2006 :
 - o « Toute modification de la Cité parlementaire doit être réalisée de manière à équilibrer les besoins changeants des usagers et l'engagement primordial à préserver la primauté historique, environnementale et symbolique du lieu. » [Trad.]

5. Consultations et communications

- Un examen d'intervention du BEEFP a été terminé au niveau des comités.
- La coordination municipale et les discussions avec la Ville d'Ottawa et la Zone d'amélioration des affaires de la rue Sparks ont eu lieu tout au long du projet.
- Les commentaires d'Anciens Combattants Canada (ACC) ont été sollicités et reçus. Ils seront davantage impliqués dans le prochain projet d'aménagement paysager.

6. Prochaines étapes

- Présentation du concept d'aménagement détaillé au conseil d'administration pour approbation – Septembre 2019

7. Liste des annexes

Annexe A – Carte de l'emplacement

Annexe B – Extrait du procès-verbal provisoire de la réunion du CCUDI des
16 et 17 mai 2019

Annexe C – Extrait de documents de proposition de dessins développés

8. Auteurs de la proposition

Pierre Vaillancourt, Vice-président par intérim, Aménagement de la capitale (AC)
Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et Programmes du patrimoine et
de l'archéologie, AC
Jason Hutchison, chef par intérim, Approbations fédérales, AC

SCHEDULE "A" / ANNEXE <<A>>

PSPC - SUPREME COURT
OF CANADA
SPAC - COUR SUPRÊME
DU CANADA

PSPC - LIBRARY AND
ARCHIVES CANADA
SPAC - BIBLIOTHÈQUE ET
ARCHIVES CANADA

PSPC - EAST MEMORIAL
BUILDING
SPAC - ÉDIFICE
COMMÉMORATIF DE L'EST

PSPC - WEST MEMORIAL
BUILDING
SPAC - ÉDIFICE
COMMÉMORATIF DE L'OUEST

Legend / Légende

- PSPC LAND
TERRAIN SPAC
- NCC LAND
- CONFEDERATION BOULEVARD
BOULEVARD DE LA CONFÉDÉRATION



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Canada

Subject - Objet WEST MEMORIAL BUILDING, 344 Wellington Street, Ottawa, ON
ÉDIFICE COMMÉMORATIF DE L'OUEST, 344 rue Wellington, Ottawa, ON

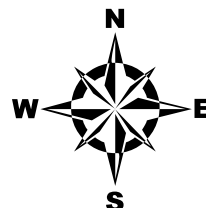
Submitted by - Soumis par
D. CHAMPAGNE, Executive Director / Directeur général

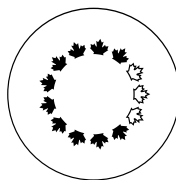
Branch - Direction
CP / AC

Date
2018-11-09

Scale - Échelle
1:3,500

Parcel - Parcelle





NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 16 and 17, 2019

2018-P191 - West Memorial Building
Rehabilitation (C)

Members received a presentation on the West Memorial Building Rehabilitation. They commended the team for a clear and detailed presentation that integrated most of the previous comments. They gave the following advice:

Entrance

- The character and hierarchy of the new main entrance need to be enhanced.
- Architectural detailing could be added (to mimic what has been done inside for the entrance to the courts) in order to create a grand entrance. Stones that are removed should be numbered and put in storage.
- The staff entrance still feels like the main entrance and signage may not resolve the issue.
- More seating should be provided outside the new entrance, as well as shade for those waiting outside.
- Visitors could be guided across the street towards amenities in the current Supreme Court park.

Universal Accessibility

- An elegant ramp should be considered

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 16 et 17 mai 2019

2018-P191 - Réhabilitation de l'Édifice
commémoratif de l'Ouest (C)

Les membres reçoivent une présentation sur la réhabilitation de l'édifice commémoratif de l'Ouest. Ils félicitent l'équipe pour une présentation claire et détaillée qui intègre la plupart des commentaires précédents. Ils donnent les conseils suivants :

Entrée

- Le caractère et la hiérarchie de l'entrée principale doivent être améliorés.
- On pourrait ajouter des détails architecturaux (pour imiter ce qui a été fait à l'intérieur pour l'entrée vers les cours) afin de créer une entrée grandiose. Les pierres qui seront retirées devront être numérotées et entreposées.
- L'entrée du personnel donne encore l'impression d'être l'entrée principale, et il se peut que la signalisation ne résolve pas ce problème.
- On devrait offrir plus de places assises à l'extérieur de la nouvelle entrée, ainsi que de l'ombre pour ceux qui attendent dehors.
- On pourrait guider les visiteurs de l'autre côté de la rue vers les commodités du parc de l'actuelle Cour suprême.

Accessibilité universelle

- On devrait envisager une rampe élégante

2018-P191 - West Memorial Building
Rehabilitation (C)

instead of stairs.

- The existing corner UA access to the staff entrance needs better integration with the new scheme.

Chandelier

- An artist could be commissioned to design the acoustic chandelier.
- The solution should be efficient, elegant, and accessible for required maintenance.

Mechanical Elements

- They should be perfectly integrated to the roof and not be visible from within the building or from neighbouring streets.

Committee Secretary

2018-P191 - Réhabilitation de l'Édifice
commémoratif de l'Ouest (C)

au lieu d'escaliers.

- L'actuel accès AU à l'entrée du personnel nécessite une meilleure intégration avec le nouveau plan.

Chandelier

- On pourrait commander le design d'un chandelier acoustique à un artiste.
- La solution doit être efficace, élégante, et accessible pour l'entretien nécessaire.

Éléments mécaniques

- Ils doivent être parfaitement intégrés au toit et ne pas être visibles de l'intérieur de l'édifice ni des rues avoisinantes.

Secrétaire des comités

Caroline Bied

CAROLINE BIED




A detail no.
no. du detail
 B location drawing no.
sur dessin no.
 C drawing no.
dessin no.

**WEST MEMORIAL
BUILDING -
REHABILITATION
PROJECT**

344 Wellington Street, Ottawa, ON

LAYOUT PLAN

Project Manager	Administrateur de projets
Project no.	No. du projet

Drawing no.	No. du dessin
-------------	---------------

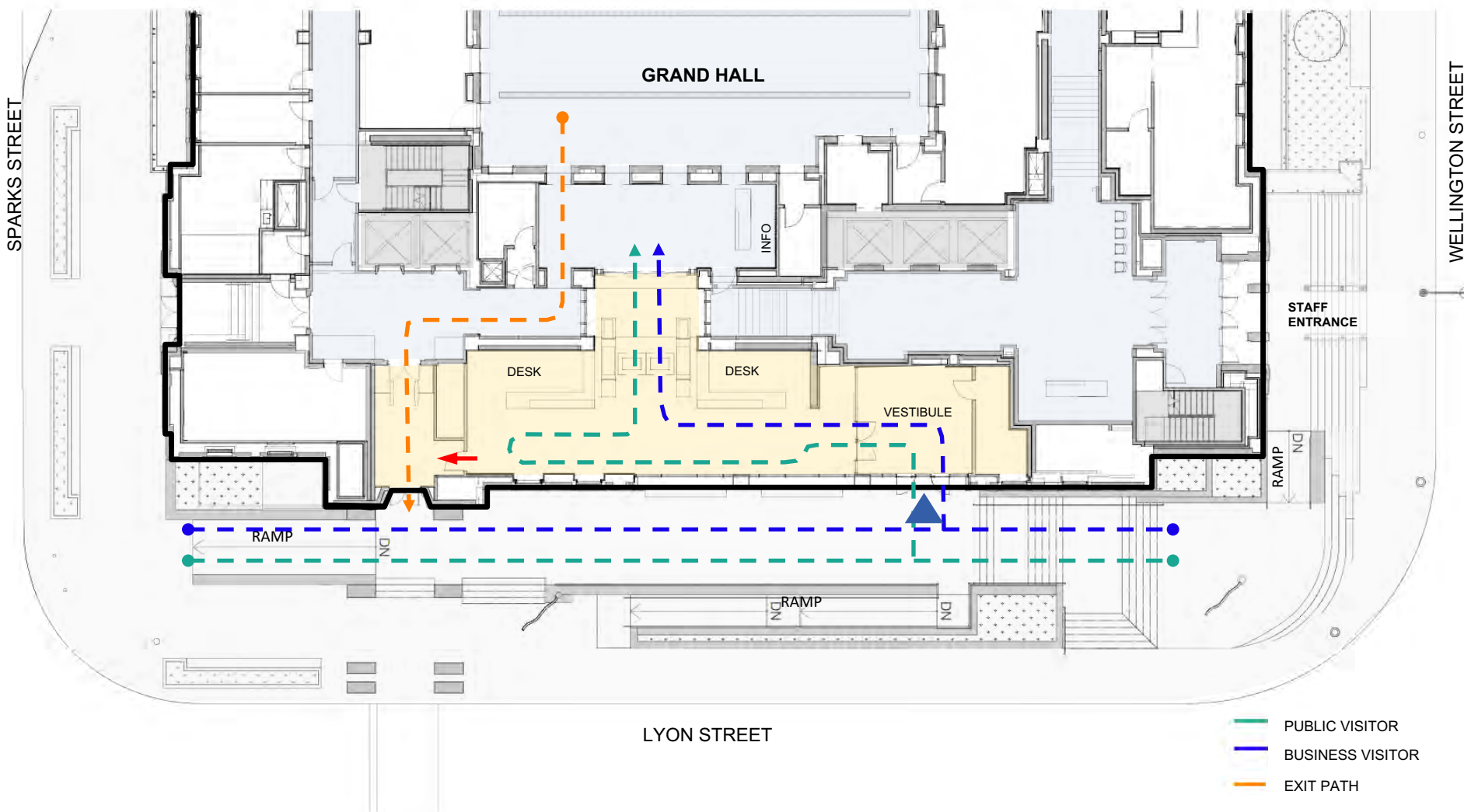
12.01

L2-01



TREE CELL EXTENTS

7. Entrance Design: Terrace Scheme



7. Entrance Design: Ensemble



7. Entrance Design: Confederation Boulevard



7. Entrance Design: Lyon Street



7. Entrance Design: Aerial View



7. Entrance Design: Terrace



7. Entrance Design: Terrace

